Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/09/2026 - 16411 - 1999 B 01479 - 428 790 281 - A.G.L.C.

Copie certifiée conforme
le Président

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : AGLC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 34 RUE IRMA MOREAU 13080 AIX EN PROVENCE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 2 8 7 9 0 2 8 1 0 0 0 3 7 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH	92 449	AI	92 449	92 449
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 413	AS 1 474	940	1 423
	Autres immobilisations corporelles	AT	8 929 241	AU 3 015 798	5 913 443	6 237 927
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	96 500	AW	96 500	90 000
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	160 192	CT	160 192	160 192
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	4 878	BI	4 878	4 878
	TOTAL (II)	BJ	**9 285 673**	BK **3 017 271**	**6 268 402**	**6 586 869**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 121 055	BY 84 473	1 036 582	1 444 115
	Autres créances (3)	BZ	6 682 516	CA	6 682 516	4 191 266
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	46 763	CE	46 763	46 763
	Disponibilités	CF	3 926 438	CG	3 926 438	3 759 564
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	17 420	CI	17 420	50 471
	TOTAL (III)	CJ	**11 794 192**	CK **84 473**	**11 709 719**	**9 492 178**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**21 079 865**	1A **3 101 744**	**17 978 120**	**16 079 047**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 4 878 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise AGLC — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 788 986)	DA	788 986	788 986
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	7	7
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	78 903	78 903
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	4 960 528	4 733 997
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**1 050 821**	**1 230 695**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**6 879 246**	**6 832 589**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	178 355	155 570
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	**178 355**	**155 570**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 214 073	7 224 126
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	13 445	4 573
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	687 042	605 964
	Dettes fiscales et sociales	DY	195 082	275 953
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	782 756	945 453
	Autres dettes	EA	28 122	34 821
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**10 920 519**	**9 090 888**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**17 978 120**	**16 079 047**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	7 474 733	9 090 888
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		270

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **AGLC** — Néant ☐*

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	4 800 075	FH		FI	4 800 075	6 001 749
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**4 800 075**	FK		FL	**4 800 075**	**6 001 749**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	107 226	286 802
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 677 754	4 557 202
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**8 585 055**	**10 845 753**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 991 794	2 435 831
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	79 500	152 982
	Salaires et traitements *					FY	247 667	371 040
	Cotisations sociales (10)					FZ	99 449	145 338
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	2 160 524	2 456 537
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		84 473
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	128 355	155 570
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI		
	Autres charges (12)					GE	2 531 137	3 449 486
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**7 238 427**	**9 251 257**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**1 346 628**	**1 594 495**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	254 464	257 896
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 257	12 488
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**256 720**	**270 385**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	250 884	212 245
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**250 884**	**212 245**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**5 837**	**58 139**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**1 352 465**	**1 652 635**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **AGLC** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		69 838
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**(69 838)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	301 644	352 102
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**8 841 776**	**11 116 137**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**7 790 955**	**9 885 442**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**1 050 821**	**1 230 695**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	32 544	33 566
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2022-06 du 04/11/2022 relatif au plan comptable général et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **17 978 120** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **8 841 776** euros et un total **charges** de **7 790 955** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 050 821** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Plus values des cessions de véhicules

Conformément aux nouvelles dispositions du plan comptable, la valeur nette comptable et les produits de cession de ces véhicules ont été enregistrés aux postes "autres charges d'exploitation" et "autres produits d'exploitation" du compte de résultat pour des montants respectifs de 2 520 473 € et 3 677 685 €, soit une plus-value de 1 157 212 €. Ce mode de compatbilistion était déjà en viguueur sur les exercices précédents permettant donc un comparatif avec le compte de résultat de l'année N-1.

Provisions pour risques

Ce poste comprend une provision pour franchises sur sinistres et réparation des véhicules à hauteur de 47 717 € et une provision pour frais d'entretien de véhicules non refacturables à hauteur de 120 000 €.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	92 449					92 449
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**92 449**					**92 449**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 413					2 413
	Instal., agencement, aménagement divers	205 733					205 733
	Matériel de transport	9 589 971		4 354 965		5 297 603	8 647 332
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	75 111		1 065			76 176
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	90 000		6 500			96 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**9 963 228**		**4 362 530**		**5 297 603**	**9 028 154**
FINANCIERES	Participations	160 192					160 192
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 878					4 878
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**165 070**					**165 070**
	TOTAL	**10 220 747**		**4 362 530**		**5 297 603**	**9 285 673**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	991	483		1 474
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	171 925	8 255		180 180
	Matériel de transport	3 395 533	2 147 619	2 777 130	2 766 022
	Matériel de bureau, mobilier	65 430	4 167		69 597
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 633 878	2 160 524	2 777 130	3 017 271
	TOTAL	3 633 878	2 160 524	2 777 130	3 017 271

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	155 570	128 355	105 570	178 355
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**155 570**	**128 355**	**105 570**	**178 355**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	86 129		1 656	84 473
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**86 129**		**1 656**	**84 473**
	TOTAL GENERAL	**241 699**	**128 355**	**107 226**	**262 828**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		128 355	107 226	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 878	4 878	
	Clients douteux ou litigieux	101 368	101 368	
	Autres créances clients	1 019 688	1 019 688	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	270	270	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	50 458	50 458	
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 080	44 080	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 591	3 591	
	Groupe et associés	6 508 911	6 508 911	
	Débiteurs divers	75 206	75 206	
	Charges constatées d'avance	17 420	17 420	
	TOTAL DES CREANCES	**7 825 869**	**7 825 869**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 200 000	5 200 000		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	4 014 073	568 286	3 445 786	
	Emprunts et dettes financières divers	10 042	10 042		
	Fournisseurs et comptes rattachés	687 042	687 042		
	Personnel et comptes rattachés	12 965	12 965		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 288	41 288		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	138 670	138 670		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 159	2 159		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	782 756	782 756		
	Groupe et associés	3 403	3 403		
	Autres dettes	28 122	28 122		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**10 920 519**	**7 474 733**	**3 445 786**	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 277 713			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	778 506			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	3 403			

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	92 449	01/01/2000 ETABLISSEMENT D'AIX EN PROVENCE
TOTAL	**92 449**	

Le fonds de commerce est comptabilisé pour sa valeur d'acquisition.Il a une utilisation procurant des avantages non limités dans le temps. Par conséquent, conformément au règlement ANC 2015-06 du 23/11/15, il n'est pas amorti mais fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation comparant la valeur comptable du groupe d'actifs auquel il a été affecté, avec la valeur actuelle de ce groupe d'actifs, elle-même déterminée en fonction de la valeur vénale.
Compte tenu des ratios applicables au chiffre d'affaires du secteur d'activité, la valeur actuelle du groupe d'actifs est au moins équivalente à sa valeur nette comptable d'où l'absence de constatation d'une dépréciation.

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**210 806**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**10 042**
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	10 042	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**182 659**
FRS FACTURES NON PARVENUES	182 659	
Dettes fiscales et sociales		**18 105**
PERSONNEL, PROV. CONGES PAYES	12 965	
ORGANISMES SOCIAUX CH SUR CONGES A PAYER	5 141	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			17 420
INTERETS BILLETS FINANCIERS	01/01/2026 31/03/2026	17 420	
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			17 420

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	788 986				788 986
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7				7
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	78 903				78 903
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 733 997	226 531			4 960 528
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 230 695	(1 230 695)		1 050 821	1 050 821
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**6 832 589**	**(1 004 164)**		**1 050 821**	**6 879 246**

Date de l'assemblée générale 30/06/2025
Dividendes attribués 1 004 164
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 1 004 164
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 828 425
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 828 425
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 46 657

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Montant non significatif car indemnités couvertes par le contrat avec l'organisme retraite IRP AUTO			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS ADL 8 PLACES DES MARSEILLAISES - 13001 MARSEILLES	2 160 953	40,50	86 905	86 905	
SA SGPR ROUTE DE GIEN - 45600 SULLY SUR LOIRE (DONNEES 2024)	522 123	20,00	73 287	73 287	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS ADL 8 PLACES DES MARSEILLAISES - 13001 MARSEILLES		2 515 314	362 670	135 675	
SA SGPR ROUTE DE GIEN - 45600 SULLY SUR LOIRE (DONNEES 2024)		1 695 430	54 049		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Les chiffres indiqués concernant les capitaux propres, le chiffre d'affaires et le résultat de la sté SGPR sont ceux de l'exercice clos le 31/12/23.

A.G.L.C

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 788.986 EUROS
Siège social : 34, rue Irma Moreau
13100 AIX EN PROVENCE

428 790 281 R.C.S. AIX-EN-PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2025

BRUNO HUGUETTE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE D'AIX-EN-PROVENCE
30, Chemin des Tuileries – 13015 MARSEILLE

Tél : 04.96.15.49.30
E-mail : huguette.bruno@hbruno.fr

HB

A l'Assemblée Générale,

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G.L.C. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT

2-1. Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.
Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2. Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

2-3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Il ne m'appartient pas d'exprimer d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

2-4. Vérification du rapport du Président et des autres documents adressés à l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

2-5. Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

2-6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 02/06/2026
Le Commissaire aux Comptes

H. BRUNO

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
30, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise AGLC relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	17 978 120	euros
Chiffre d'affaires :	4 800 075	euros
Résultat net comptable :	1 050 821	euros

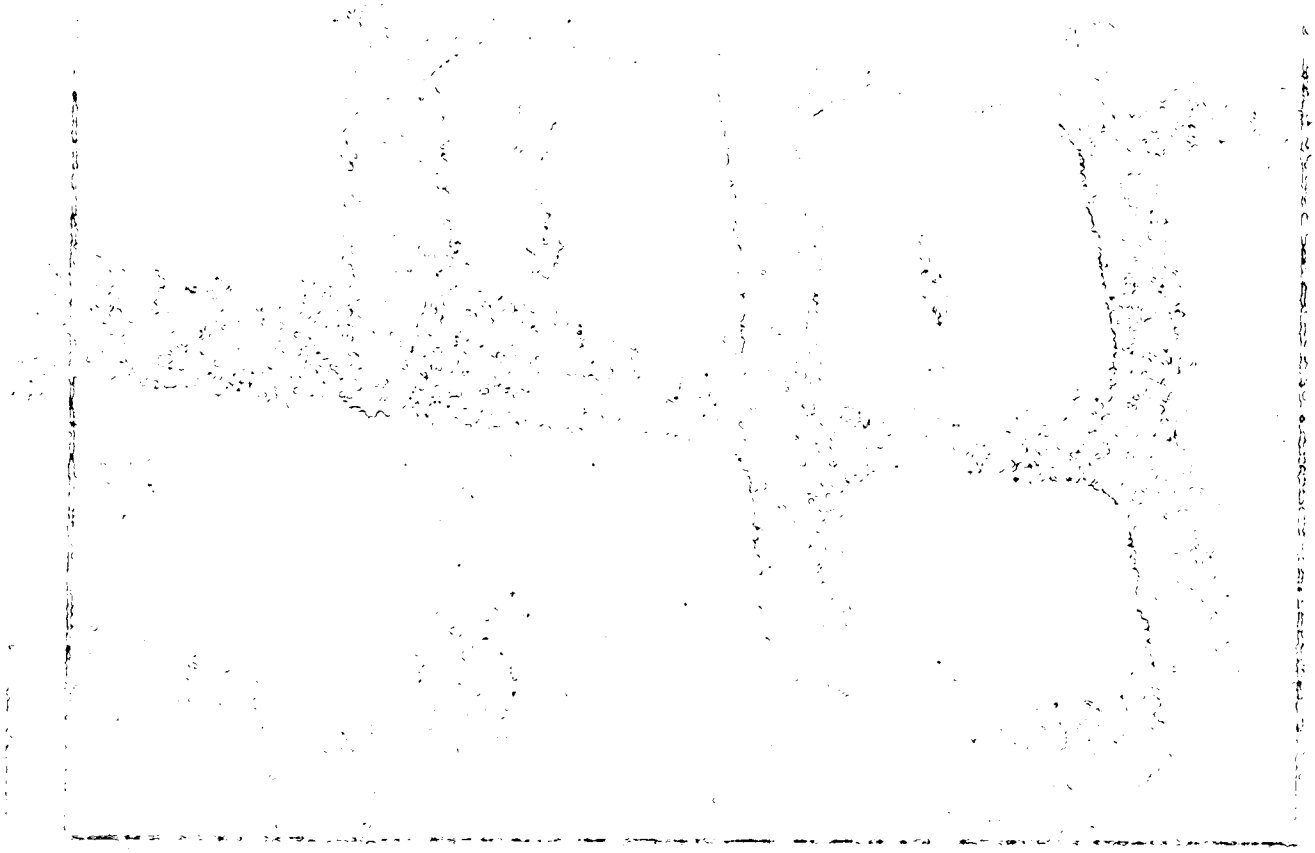
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CHARBONNIERES LES BAINS
Le 27/02/2026

Signature

Jean Pierre BELMONDO



Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025 Brut	Amort. et Dépréc.	Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial	92 449		92 449	92 449
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	2 413	1 474	940	1 423
	Autres immobilisations corporelles	8 929 241	3 015 798	5 913 443	6 237 927
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	96 500		96 500	90 000
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	160 192		160 192	160 192
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 878		4 878	4 878
	Total de l'actif immobilisé (III)	**9 285 673**	**3 017 271**	**6 268 402**	**6 586 869**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 121 055	84 473	1 036 582	1 444 115
	Autres créances	6 682 516		6 682 516	4 191 266
	Charges constatées d'avance	17 420		17 420	50 471
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	46 763		46 763	46 763
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	3 926 438		3 926 438	3 759 564
	Total de l'actif circulant (IV)	**11 794 192**	**84 473**	**11 709 719**	**9 492 178**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**21 079 865**	**3 101 744**	**17 978 120**	**16 079 047**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			4 878	4 878
	(2) dont créances à plus d'un an				

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
59, Cr. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Bilan Passif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	788 986	788 986
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7	7
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	78 903	78 903
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 960 528	4 733 997
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 050 821	1 230 695
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**6 879 246**	**6 832 589**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	178 355	155 570
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**178 355**	**155 570**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	9 214 073	7 224 126
	Emprunts et dettes financières divers (2)	13 445	4 573
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	687 042	605 964
	Dettes fiscales et sociales	195 082	275 953
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	782 756	945 453
	Autres dettes	28 122	34 821
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**10 920 519**	**9 090 888**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**17 978 120**	**16 079 047**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 050 821,02	1 230 695,03
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	7 474 733	9 090 888
(2)	Dont emprunts participatifs		

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
40, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 800 075		4 800 075	6 001 749
	Montant net du chiffre d'affaires	4 800 075		4 800 075	6 001 749
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			107 226	286 802
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			3 677 754	4 557 202
	Total des produits d'exploitation			8 585 055	10 845 753
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			1 991 794	2 435 831
	Impôts, taxes et versements assimilés			79 500	152 982
	Salaires			247 667	371 040
	Cotisations sociales			99 449	145 338
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 160 524	2 456 537
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				84 473
	Dotations aux provisions			128 355	155 570
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			2 531 137	3 449 486
	Total des charges d'exploitation			7 238 427	9 251 257
	RESULTAT D'EXPLOITATION			1 346 628	1 594 495
(1)	Y compris :				
	- Redevances de crédit-bail mobilier			32 544	33 566
	- Redevances de crédit-bail immobilier				

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
18, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Compte de Résultat 2/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
		RESULTAT D'EXPLOITATION	1 346 628	1 594 495
Opéra. comm.		Bénéfice attribué ou perte transférée		
		Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		De participation (2)	254 464	257 896
		D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	2 257	12 488
		Autres intérêts et produits assimilés (2)		
		Reprises sur dépréciations et provisions		
		Différences positives de change		
		Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
		Produits des cessions d'immobilisations financières		
		Total des produits financiers	256 720	270 385
CHARGES FINANCIERES		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
		Intérêts et charges assimilées (3)	250 884	212 245
		Différences négatives de change		
		Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
		Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
		Total des charges financières	250 884	212 245
		RESULTAT FINANCIER	5 837	58 139
		RESULTAT COURANT avant impôts	1 352 465	1 652 635
		Produits exceptionnels		
		Charges exceptionnelles		69 838
		RESULTAT EXCEPTIONNEL		(69 838)
		Participation des salariés aux résultats		
		Impôts sur les bénéfices	301 644	352 102
		Total des produits	8 841 776	11 116 137
		Total des charges	7 790 955	9 885 442
		RESULTAT DE L'EXERCICE	1 050 821	1 230 695

(2) dont produits concernant les entitées liées
(3) dont intérêts concernant les entitées liées

* H. BRUNO *
Commissaire aux Comptes
30, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2022-06 du 04/11/2022 relatif au plan comptable général et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **17 978 120** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **8 841 776** euros et un total charges de **7 790 955** euros,dégageant ainsi un résultat de **1 050 821** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
30, Cn. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Plus values des cessions de véhicules

Conformément aux nouvelles dispositions du plan comptable, la valeur nette comptable et les produits de cession de ces véhicules ont été enregistrés aux postes "autres charges d'exploitation" et "autres produits d'exploitation" du compte de résultat pour des montants respectifs de 2 520 473 € et 3 677 685 €, soit une plus-value de 1 157 212 €. Ce mode de compatbilistion était déjà en vigueur sur les exercices précédents permettant donc un comparatif avec le compte de résultat de l'année N-1.

Provisions pour risques

Ce poste comprend une provision pour franchises sur sinistres et réparation des véhicules à hauteur de 47 717 € et une provision pour frais d'entretien de véhicules non refacturables à hauteur de 120 000 €.

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
30, Ch. des Tuileries

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2025
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	92 449					92 449
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 449					92 449
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	Instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 413					2 413
	Instal., agencement, aménagement divers	205 733					205 733
	Matériel de transport	9 589 971		4 354 965		5 297 603	8 647 332
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	75 111		1 065			76 176
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes	90 000		6 500			96 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 963 228		4 362 530		5 297 603	9 028 154
FINANCIERES	Participations	160 192					160 192
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 878					4 878
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	165 070					165 070
	TOTAL	10 220 747		4 362 530		5 297 603	9 285 673

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
12, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	991	483		1 474
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	171 925	8 255		180 180
	Matériel de transport	3 395 533	2 147 619	2 777 130	2 766 022
	Matériel de bureau, mobilier	65 430	4 167		69 597
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 633 878	2 160 524	2 777 130	3 017 271
	TOTAL	3 633 878	2 160 524	2 777 130	3 017 271

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
Instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
9, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Provisions

Règlement ANC 2022-06	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	155 570	128 355	105 570	178 355
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**155 570**	**128 355**	**105 570**	**178 355**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations : incorporelles				
Sur immobilisations : corporelles				
Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
Sur immobilisations : titres de participation				
Sur immobilisations : autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	86 129		1 656	84 473
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**86 129**		**1 656**	**84 473**
TOTAL GENERAL	**241 699**	**128 355**	**107 226**	**262 828**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		128 355	107 226	
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
30, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 878	4 878	
	Clients douteux ou litigieux	101 368	101 368	
	Autres créances clients	1 019 688	1 019 688	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	270	270	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	50 458	50 458	
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 080	44 080	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 591	3 591	
	Groupe et associés	6 508 911	6 508 911	
	Débiteurs divers	75 206	75 206	
	Charges constatées d'avance	17 420	17 420	
	TOTAL DES CREANCES	7 825 869	7 825 869	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
30, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	5 200 000	5 200 000		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	4 014 073	568 286	3 445 786	
	Emprunts et dettes financières divers	10 042	10 042		
	Fournisseurs et comptes rattachés	687 042	687 042		
	Personnel et comptes rattachés	12 965	12 965		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 288	41 288		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	138 670	138 670		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 159	2 159		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	782 756	782 756		
	Groupe et associés	3 403	3 403		
	Autres dettes	28 122	28 122		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	10 920 519	7 474 733	3 445 786	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 277 713			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	778 506			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	3 403			

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce	92 449	01/01/2000 ETABLISSEMENT D'AIX EN PROVENCE
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	**92 449**	

Le fonds de commerce est comptabilisé pour sa valeur d'acquisition.Il a une utilisation procurant des avantages non limités dans le temps. Par conséquent, conformément au règlement ANC 2015-06 du 23/11/15, il n'est pas amorti mais fait annuellement l'objet d'un test de dépréciation comparant la valeur comptable du groupe d'actifs auquel il a été affecté, avec la valeur actuelle de ce groupe d'actifs, elle-même déterminée en fonction de la valeur vénale.
Compte tenu des ratios applicables au chiffre d'affaires du secteur d'activité, la valeur actuelle du groupe d'actifs est au moins équivalente à sa valeur nette comptable d'où l'absence de constatation d'une dépréciation.



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			17 420
INTERETS BILLETS FINANCIERS	01/01/2026 31/03/2026	17 420	
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			17 420

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
30, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		**210 806**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**10 042**
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	10 042	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**182 659**
FRS FACTURES NON PARVENUES	182 659	
Dettes fiscales et sociales		**18 105**
PERSONNEL, PROV. CONGES PAYES	12 965	
ORGANISMES SOCIAUX CH SUR CONGES A PAYER	5 141	

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
50, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	788 986				788 986
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7				7
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	78 903				78 903
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 733 997	226 531			4 960 528
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 230 695	(1 230 695)		1 050 821	1 050 821
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	6 832 589	(1 004 164)		1 050 821	6 879 246

Date de l'assemblée générale 30/06/2025
Dividendes attribués 1 004 164
[1] dont dividende provenant du résultat n-1 1 004 164
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 5 828 425
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 5 828 425
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 46 657

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
30, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Montant non significatif car indemnités couvertes par le contrat avec l'organisme retraite IRP AUTO			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
30, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS ADL 8 PLACES DES MARSEILLAISES - 13001 MARSEILLES	2 160 953	40,50	86 905	86 905	
SA SGPR ROUTE DE GIEN - 45600 SULLY SUR LOIRE (DONNEES 2024)	522 123	20,00	73 287	73 287	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS ADL 8 PLACES DES MARSEILLAISES - 13001 MARSEILLES		2 515 314	362 670	135 675	
SA SGPR ROUTE DE GIEN - 45600 SULLY SUR LOIRE (DONNEES 2024)		1 695 430	54 049		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

H. BRUNO
Commissaire aux Comptes
32, Ch. des Tuileries - 13015 MARSEILLE

Les chiffres indiqués concernant les capitaux propres, le chiffre d'affaires et le résultat de la sté SGPR sont ceux de l'exercice clos le 31/12/23.

A.G.L.C.
Société par actions simplifiée
Capital social : 788.986 Euros
Siège social : 34 rue Irma Moreau
13100 AIX EN PROVENCE
428 790 281 R.C.S. AIX EN PROVENCE

PUBLICITE DES COMPTES DES SOCIETES PAR ACTIONS
ARTICLE L 232-23 DU CODE DE COMMERCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

TROISIEME DECISION

I. - L'associé unique décide d'affecter et répartir le bénéfice de l'exercice approuvé, soit **1 050 821 euros,** comme suit :

- A l'Associé Unique, à titre de dividendes, soit :	1 004 164 €
- Le solde, soit : Au compte « Autres Réserves »	46 657 €
Total égal au résultat de l'exercice :	1 050 821 €

Le dividende unitaire sera ainsi fixé à 14 € par action. Il sera versé à compter du 1er juillet 2026, au siège social.

II.- L'associé unique prend acte, en outre, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du C.G.I., que les dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	**Dividende unitaire**	**Dividende global**	**Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.**	
			Eligible	**Non éligible**
28/03/2025 : Décision Président distribution exceptionnelle	25,09 €	1 800 000,00 €	/	1 800 000,00 €
31/12/2024	14,00 €	1 004 164,00 €	/	1 004 164,00 €
04/04/2024 : Décision Président distribution exceptionnelle	13,95 €	1 000 577,70 €	/	1 000 577,70 €
31/12/2023	12,54 €	899 444,04 €	/	899 444,04 €
31/12/2022	10,46 €	750 253,96 €	/	750 253,96 €

Extrait certifié conforme,
Le Président : P/O SAS BWA : Alexandre KIATIBIAN